



*Rapport de la Municipalité  
au Conseil Communal sur la  
gestion et les comptes pour  
l'année 2013  
Préavis no 2-2014*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 90 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion pendant l'année 2013.

## Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE .....	5
	Répartition des dicastères, législature 2011-2016.....	5
	Organisation des services.....	6
	Activités.....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal .....	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal .....	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population .....	11
	Pyramide des âges au 31 décembre 2013.....	11
	Secrétariat .....	12
	Bourse Communale .....	12
	Service du personnel.....	13
	Administration générale.....	13
	Affaires culturelles et de loisirs .....	14
	Bibliothèque .....	14
	Centre des jeunes.....	14
	Site internet.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	15
	Forêts et pâturages .....	15
	Bâtiments .....	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX .....	16
	Urbanisme .....	16
	Routes.....	17
	Parcs, promenades et cimetière .....	17



Ordures ménagères et déchets .....	17
Réseau d'égouts et d'épuration .....	18
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....	18
Enseignement.....	18
CHAPITRE 6 POLICE.....	18
Police .....	18
Défense incendie.....	19
Protection civile.....	19
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE.....	19
Service social .....	19
Facture sociale.....	19
Accueil de jour des enfants de Morges et Aubonne .....	20
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	21
Services des eaux.....	21
Service du gaz.....	21
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2013.....	22
Introduction.....	22
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative .....	23
Tableau de répartition des charges.....	23
Commentaires sur les charges .....	23
Tableau de répartition des revenus .....	24
Commentaires sur les revenus .....	24
Tableau des charges et revenus par nature .....	25
Tableau des charges par nature .....	25
Tableau des revenus par nature.....	26
Marge d'autofinancement .....	27
Evolution de la marge d'autofinancement.....	27
Commentaires sur la marge d'autofinancement .....	27
Facture sociale - péréquation.....	28
Evolution de la péréquation selon les années comptables.....	28
Evolution de la facture sociale selon les années comptables .....	28
Impôts.....	29
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales) .....	29
Structure des impôts 2013 .....	29
Bilan.....	30



Structure du bilan ACTIF.....	30
Structure du bilan PASSIF .....	31
Dettes .....	31
Situation des dettes au 31 décembre 2013.....	32
Evolution de la dette brute par habitant.....	32
Evolution des dettes et intérêts passifs .....	33
Tableau récapitulatif des dernières années .....	34
CHAPITRE 10    CONCLUSIONS .....	35
GLOSSAIRE .....	36



## CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

### Répartition des dicastères, législature 2011-2016

#### Syndique :

Mme Sylvie Judas

Administration générale – Personnel – Services industriels  
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –  
Relations extérieures et Affaires culturelles.

Suppléant : Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

#### Municipaux :

Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

Ecoles – Affaires sociales – Bibliothèque – Cultes –  
Mobilité – Transports – Déléguée Comité de direction

ASSAGIE

Suppléant : M. Roberto Houmard

Mme Chantal Dubugnon

Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Service  
du feu – Déléguée ARCAM

Suppléant : M. Philippe Rezzonico

M. Roberto Houmard

Police – Espaces publics – Infrastructures sportives –  
Jeunesse – Déchèterie et Gestion des ordures ménagères  
– PC – Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme

Suppléant : Mme Ruth Lambercy

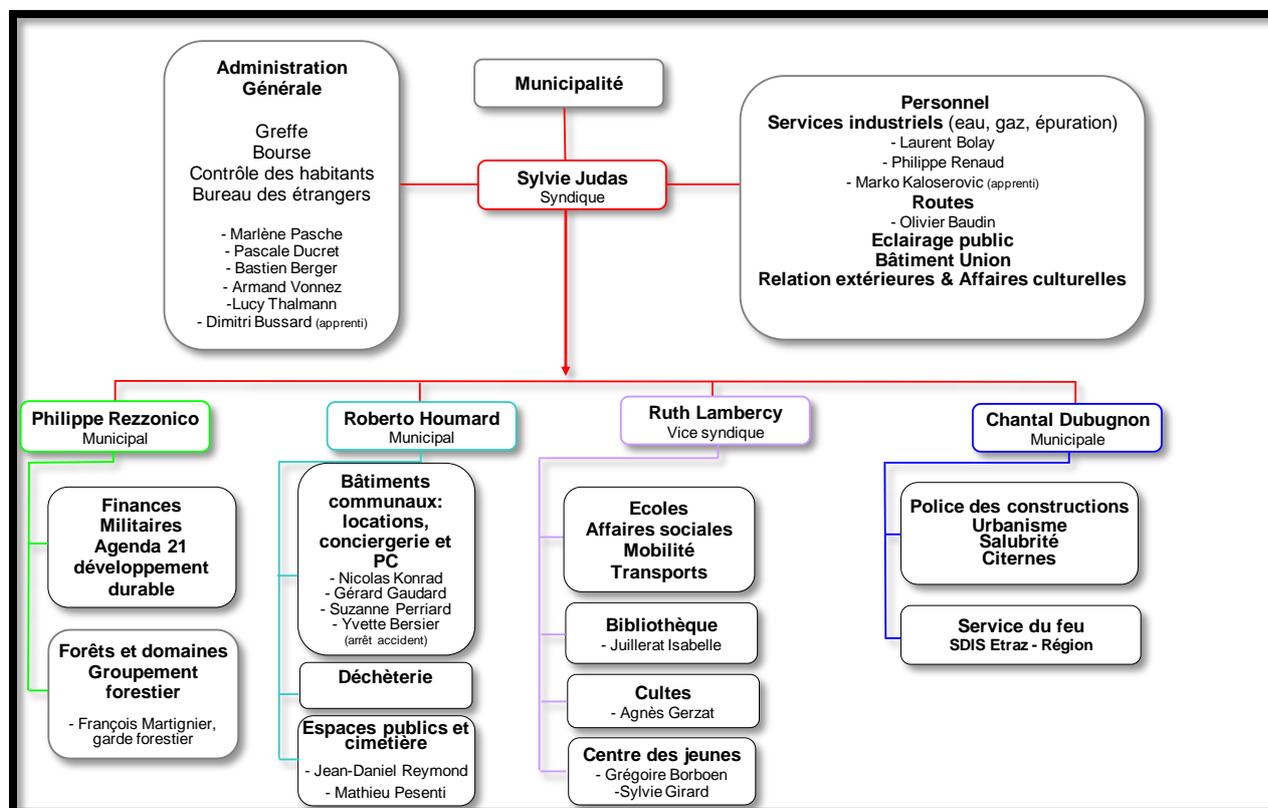
M. Philippe Rezzonico

Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Président du  
Groupement forestier – Délégué PNRJV – Agenda 21  
Développement durable – Délégué Sociétés Locales –  
Délégué Conseil ASSAGIE

Suppléant : Mme Chantal Dubugnon



## Organisation des services



## Activités

En 2013, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 16h30. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2013 :

- Gestion du dossier d'extension du réseau du gaz sur Bauloz
- Mise en place de la nouvelle gestion des déchets, ainsi que l'étude de l'aménagement de la déchèterie
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude concernant le nouveau bâtiment multifonctions
- Gestion du dossier « centre local »
- Gestion du dossier transports publics



- Gestion du dossier « sécurité »
- Suivi des dossiers de constructions
- Suivi du dossier du Closez à l'Orbannaz
- Démarche pour la mise en place du SDIS Etraz Région
- Etude de l'aménagement de la place de la Vernette

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

## CHAPITRE 2      CONSEIL COMMUNAL

### Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2013 :

Président :	M. Stéphane Pichon
Vice Président :	M. Vincent Frutiger
Secrétaire :	M. François Marti
Scrutateurs :	M. Pascal Martin M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mme Carole Bourgeois M. Serge Kursner

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

Président :	M. Stéphane Pichon
Vice Président :	M. Vincent Frutiger
Secrétaire :	M. François Marti
Scrutateurs :	Mme Carole Bourgeois M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mlle Stéphanie Lecoultre M. Simon Baudin



## Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2013 :

- Pasche Christophe
- Bourgeois Carole
- Egli Daniel
- Jaccard Michel
- Debonneville Frédéric
- Durussel Antoine (suppléant)
- Debonneville Sébastien (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

- Pasche Christophe
- Egli Daniel
- Jaccard Michel
- Bourgeois Carole
- Debonneville Frédéric
- Lecoultre Stéphanie (suppléant)
- Baudin Simon (suppléant)

## Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2011-2016 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Reymond Philippe
- Dieperink Edgar
- Bussard Alain
- Dubugnon John (suppléant)



## Séance du Conseil Communal

En 2013, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 9 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

24 juin :	01-2013	Comptes 2012
24 septembre :	02-2013	Approbation des statuts du SDIS « Etraz-Région »
	03-2013	Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude
6 novembre :		dépôt des préavis no 04-2013 et 05-2013
6 décembre :	04-2013	Adhésion à l'Association Régionale Touristique – Réorganisation du tourisme dans le district de Morges
	05-2013	Budget 2014
		Dépôt du préavis no 06-2013

## CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

### Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2013, la statistique de la population présente 1874 habitants soit un accroissement de 3.7% par rapport à 2012 et représentant 755 ménages. La population est composée de 1424 suisses, 444 étrangers (totalisant 30 nationalités différentes) et 6 fonctionnaires internationaux. Il y a également 48 personnes inscrites en séjour.

Le contrôle des habitants a enregistré 1716 mutations pour l'année 2013, soit 218 arrivées, 127 départs, 16 mariages, 9 divorces, 21 naissances, 7 naturalisations et 28 décès, ainsi que 1290 mutations et corrections diverses.

Une nonagénaire et une centenaire ont été fêtés en 2013. Une traditionnelle tourte, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.



Commune de Gimel

En date du 18 mai 2013, une nouvelle charte d'amitié a été signée avec la Commune de Gimel-les-Cascades afin de fêter les 20 ans du pacte d'amitié. Une délégation municipale gimelane s'est rendue en Corrèze.



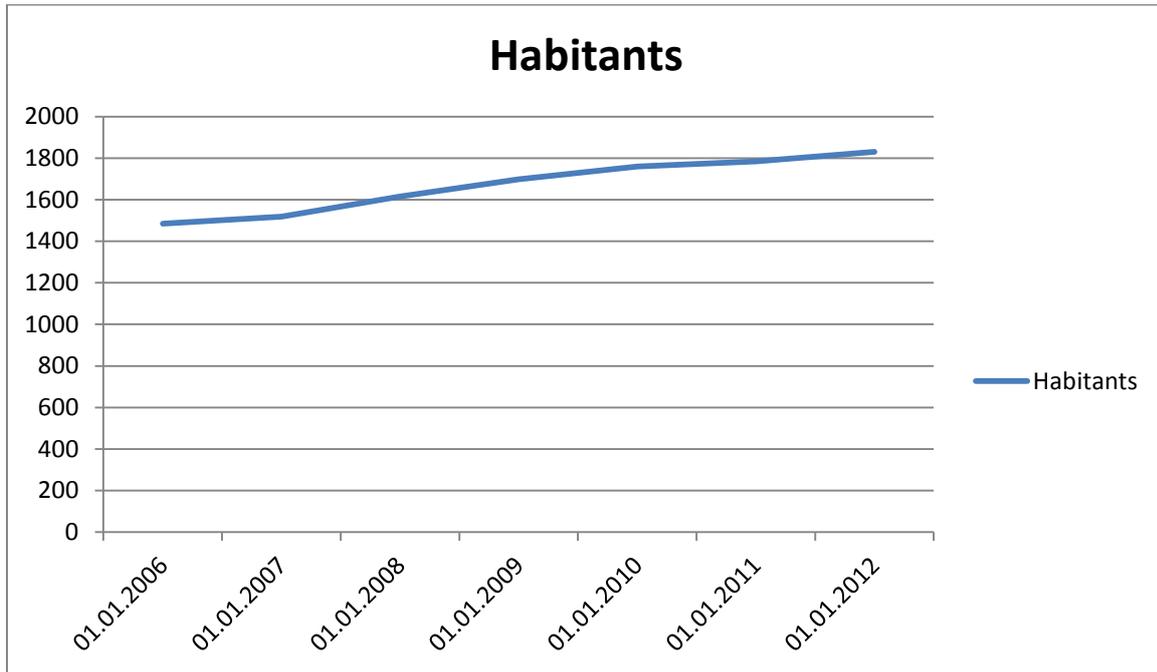
Chaque année est organisée la fête du 1<sup>er</sup> août. M. Stéphane Pichon, président du Conseil Communal, a assuré l'allocution de cette fête patriotique.

En date du 24 août 2013 a eu lieu la traditionnelle fête au Village. La Municipalité a offert l'apéritif d'ouverture, ainsi qu'un verre à chaque participant. Le centre des jeunes s'est occupé de préparer les petites bouchées et a servi le vin de la commune. Cette manifestation a rencontré un vif succès. La bibliothèque a également participé à cette fête.

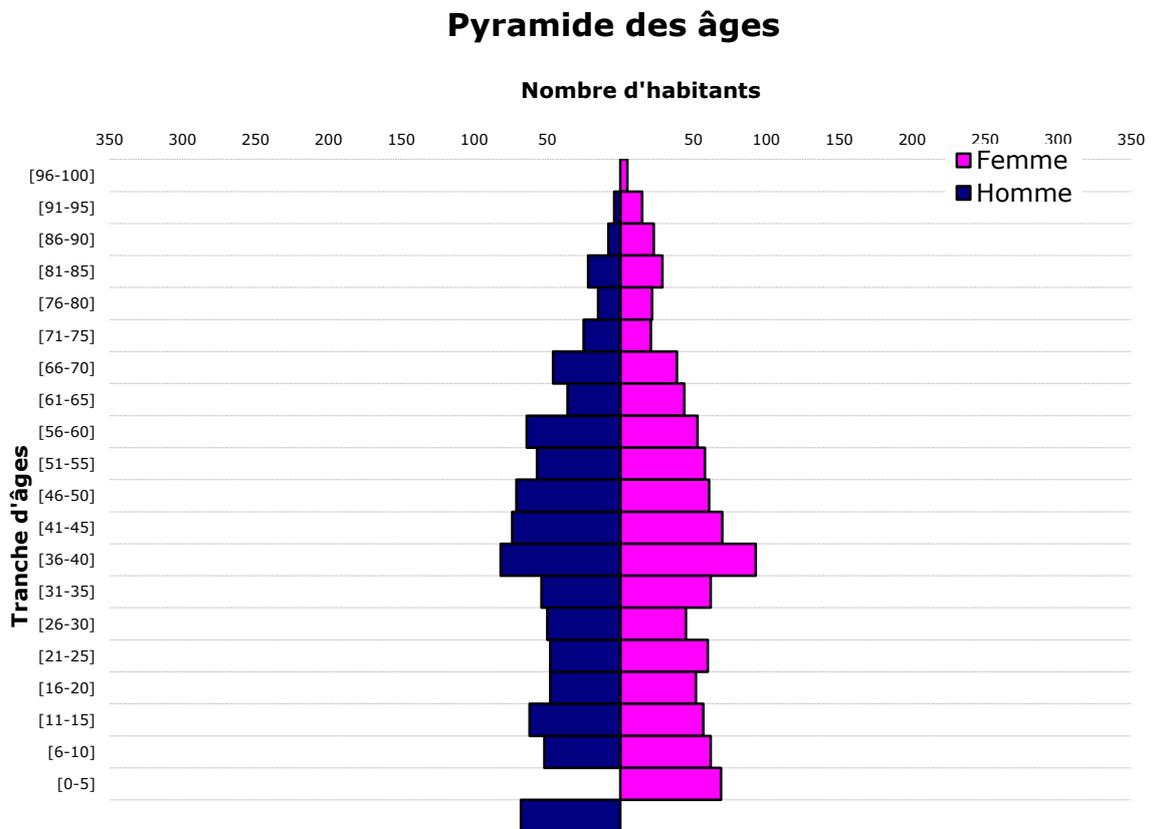




## Evolution de la population



## Pyramide des âges au 31 décembre 2013





## Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 41 séances de Municipalité dans 41 procès-verbaux, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. 7 naturalisations ont été octroyées en 2013. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2013, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, le karaoké de Pâques, le cirque Helvetia, la 102<sup>e</sup> assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 18<sup>e</sup> camps de football ACVF, la fête du 1<sup>er</sup> août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

## Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements.

Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- Groupement Forestier du Signal de Bougy
- SDIS Gimel-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz

Les comptes 2013 bouclent avec un bénéfice de Fr. 208'911.79 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 316'042.00. Le plafond d'endettement voté par le Conseil s'élève à Fr. 15'955'000.00 tandis que le plafond de cautionnement se monte à Fr. 1'726'000.00. La dette au 31 décembre 2013 est de Fr. 11'210'496.00 soit bien inférieure au plafond voté.



L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 10 du présent rapport.

## Service du personnel

La commune de Gimel emploie 20 personnes au 31 décembre 2013, dont 2 apprentis, représentant un total ETP de 13.6 (hors apprentis).

Service de la voirie, espaces verts & déchèterie :	5 personnes + 1 apprenti
Service de conciergerie :	4 personnes
Administration :	5 personnes + 1 apprenti
Centre des jeunes :	2 personnes
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne

En 2013, la commune a engagé 1 nouveau collaborateur en la personne de M. Mathieu Pesenti. Le départ en retraite de 2 employés a été fêté, il s'agit de M. Clerc, préposé au contrôle des habitants et M. Kromrey, responsable déchèterie. Cette année, 2 mariages ont également été célébrés, celui de M. Konrad, concierge responsable et M. Clerc, jeune retraité.

Cette année, il n'y a pas eu de jubilaires.

Une importante votation a eu lieu auprès de la caisse de retraites des employés. La CIP a mis à jour ses statuts et revu ses prestations de retraites afin de pérenniser ses conditions et répondre aux exigences légales en matière de LPP.

## Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et ont donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

Le journal « Le Pied » est paru 2 fois en 2013, soit en juin et décembre. Sous la responsabilité de l'ADIG, il relate les histoires et nouvelles de la Commune de Gimel. Malheureusement la parution de celui-ci est arrêtée dans l'attente de trouver de nouveaux auteurs.

Un nouveau registre de procès-verbaux de nos archives a été restauré.

Chaque année, la préfecture fait une visite annuelle des communes. La journée du 18 septembre 2013 a été consacrée à Mme Andrea Arn, Préfet, afin qu'elle puisse contrôler les procès-verbaux, l'archivage, la



tenue des comptes ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, la préfecture a relevé la bonne tenue des dossiers.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Sept collaboratrices ont consacré 278 heures pour le prêt, dont 234 bénévolement. A cela il faut ajouter 210 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Deux animatrices ont effectué 95 heures pour les animations de classe, plus un temps à peu près égal pour la préparation. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 569 heures qui se répartissent en prêt, achats, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. C'est près de 1150 heures qui ont été effectuées cette année. Le nombre de classes pour les animations a pu être augmenté à 16. La direction des écoles a fait part de sa décision de continuer l'animation des classes et le prêt des livres aux élèves jusqu'à la probable ouverture d'une bibliothèque scolaire.

Cette année, un abonnement chez Globlive a été conclu pour faire suite à la demande de livres en langues étrangères.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte.

8130 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 3706 pour adultes et 4424 pour enfants.

L'année 2013 a été riche en animations et a été tout particulièrement marquée par le 20<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque. A cette occasion, un concours de poésie a été lancé. Les lauréats ont été récompensés le 1<sup>er</sup> octobre.

217 membres actifs sont inscrits à la bibliothèque pour un emprunt de 11'643 livres.

Les comptes sont équilibrés grâce à la subvention de la Commune pour un montant de Fr. 9'900.00. L'ASSAGIE a également versé une subvention de Fr. 1'900.00 pour les animations des classes.

### Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouveront toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.



Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux ados de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Plusieurs manifestations sont organisées soit à Gimel, soit conjointement avec les centres d'Aubonne et Etoy. La commune a sollicité l'aide des jeunes pour préparer et servir l'apéritif de la fête au Village. Tous les participants ont été enthousiastes et le résultat au rendez-vous.

Un séjour de 3 semaines pour un projet humanitaire au Burkina-Faso a également eu lieu en collaboration avec l'ONG Nouvelle Planète. Ce fut une formidable leçon de vie pour les jeunes qui y ont participé.

### Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Un panneau à l'entrée du village tient également au courant les gens de passage sur les diverses manifestations du village.

## CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

### Forêts et pâturages

Pour les forêts, nous constatons avec satisfaction que le résultat final est moins déficitaire que celui budgétisé.

Les raisons principales en sont une participation inférieure aux frais du groupement forestier due à une augmentation des ventes de bois de feu (mise en place d'un site internet) et en conséquence une augmentation des ventes directes de bois par la commune. D'autre part, le marché s'est amélioré sur l'automne 2013 se traduisant par une légère valorisation des prix, ce qui nous a permis d'intensifier la production.

Nous avons poursuivi également la politique de réfection des chemins forestiers par celle concernant le chemin des Pierres Plates (en dessous de la croisée de Bière - Marchairuz).

Par un heureux hasard, nos forêts ont été bien épargnées par les orages de grêles de l'été 2013 (celles sises en limite de zone fortement touchée entre la St-George et le Pré de Rolle) car nous n'avons eu qu'à abattre une cinquantaine de résineux. Epargnées également lors du coup de vent du 7 août qui a ravagé 400 m3 de bois le long de la Saubrette.

Au niveau des alpages, la réfection des murets s'est poursuivie par 52 ml dans le pâturage de la Rolaz et l'entretien des clôtures au Mt-Bally.



## Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

### Bâtiment de l'Hôtel de l'Union

Le remplacement de la chaudière a dû être réalisé en urgence. Le gaz est venu remplacer le mazout. Les fenêtres du 1<sup>er</sup> étage ont été remplacées suite à plusieurs entrées d'eau.

### Grande salle

Une peinture complète de la grande salle a été effectuée.

### Martinet no 5

Réfection complète de l'appartement de fonction de M. Clerc pour le transmettre à notre nouvel employé communal M. Pesenti.

### Marais

La grêle du mois de juin a endommagé les stores. Ceux-ci seront remplacés en 2014 dès acceptation des devis par l'ECA. Les couloirs du Marais I ont été repeints.

### Cantine

Un nouveau comptoir à boisson a été installé. Les stores ont également été endommagés par la grêle.

### Dépôt voirie

Quelques travaux, notamment les sanitaires, ont été entrepris afin de rendre ce local salubre.

## CHAPITRE 5 TRAVAUX

### Urbanisme

L'année 2013 a bien commencé puisque le statut de la commune de Gimel comme centre local a été reconnu par la Cheffe du département de l'intérieur en date du 6 mars 2013. Le périmètre qui y est lié est approuvé par le Service du développement territorial (SDT) en mars 2013. La Municipalité décide de travailler sur l'établissement du Schéma directeur de centre local qui mentionne les objectifs d'aménagement à l'intérieur de ce périmètre ainsi que ses abords. Le résultat de ce travail a été présenté à la responsable du SDT pour notre région en avril 2014.



Plus en détails, la Municipalité, en collaboration avec le bureau GEA Vallotton et Chanard SA, a travaillé en 2013 sur les projets urbanistiques suivants:

- PPA "Au Croset": démarches préparatoires, concept d'aménagement de la déchèterie et préparation du projet
- PPA "La Piquette": dossier d'intention et concept d'aménagement
- PQ "Closez à l'Orbannaz": préparation du dossier pour 2ème examen préalable auprès du SDT et coordination pour 3ème mise à l'enquête publique (2ème enquête complémentaire)
- Centre local: détermination des réserves (MADR)
- Schéma directeur du périmètre de centre local: récolte des données, diagnostic de la situation actuelle, séance de recueil des attentes et visions de la municipalité, coordination et gestion administrative du dossier, établissement du schéma directeur (concept, principe et objectifs majeurs)

D'autre part, 32 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 21 enquêtes publiques et 11 dispenses d'enquête.

## Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais de gros investissements s'avèrent encore nécessaires.

## Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement. Le mur du cimetière est en cours de rénovation.

## Ordures ménagères et déchets

2013 a vu l'introduction des sacs taxés. La Municipalité félicite la population pour le bon accueil de ces nouveaux sacs. Quelques cas isolés de dépôt sauvage ont immédiatement été sanctionnés par une amende. La population fait preuve d'une plus grande volonté de trier d'où l'importance de la mise en conformité de la déchèterie. A noter que les quantités de déchets repris à la déchèterie n'ont pas énormément varié notamment par le fait que beaucoup d'entreprises ont décidé d'évacuer leurs déchets elles-mêmes sans avoir recours à la déchèterie communale. Les déchets encombrants ont passé



d'environ 150 tonnes à environ 100 tonnes pour 2013. Autre constat, les déchets « ordures ménagères » ont nettement diminué, passant de 365 tonnes en 2012 à 250 tonnes pour 2013. Seuls les déchets « PET » et « bois » ont augmenté. Il faudra quelques exercices comptables pour évaluer l'impact de cette nouvelle taxe au sac. Les chiffres 2012 étant probablement un peu influencés par le fait que la population a profité d'évacuer ses stocks de déchets avant l'introduction de la taxe au sac.

## Réseau d'égouts et d'épuration

Constat est fait que la nouvelle gestion de traitement des boues porte ses fruits. L'étude de STEP régionale se poursuit.

## CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement

L'ASSAGIE enregistre environ 260 élèves de Gimel dont environ 190 en primaire et environ 70 en secondaire.

Le dossier des transports (Microgis) a été finalisé en 2013. Les sites scolaires sont déterminés. A Gimel se trouvent les premiers et deuxièmes cycles primaires (1-8P Harmos). Une extension du collège du Marais est à prévoir au vu de l'étude démographique et de transport qui prévoit la fermeture des classes de Saubraz, St-Oyens et du Martinet.

## CHAPITRE 6 POLICE

### Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

Suite au départ en retraite de notre agent de sécurité, un contrat a été signé avec la police d'Aubonne afin de pouvoir bénéficier de ses interventions sur notre territoire.

L'Etat a établi le premier décompte final de la Réforme Policière. Gimel a dû verser un complément de Fr. 1'465.00, malgré la nouvelle répartition des tâches Etat-Communes, votée en juin 2013.



## Défense incendie

2013 est la dernière année de vie du SDIS Gimel-Région et de la taxe non pompiers. Les comptes du SDIS Gimel-Région seront définitivement bouclés dans le 1<sup>er</sup> semestre 2014. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, une nouvelle entité de 29 communes se dénomme SDIS Etraz-Région. La comptabilité de cette nouvelle organisation sera gérée par la bourse communale de Gimel.

## Protection civile

La remise en état des abris PC est en attente. Le montant de Fr. 71'622.80 attribué à leur réfection est toujours mentionné dans les réserves. Les comptes 2013 de la PC Région bouclent avec une charge de Fr. 18.08 par habitant soit légèrement inférieure au budget.

## CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

### Service social

#### Facture sociale

« Les relations financières entre l'Etat et les communes font régulièrement l'objet de discussions politiques. Dans ce cadre, ce sont notamment les dépenses soumises à la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF), dont la partie financée par les communes est communément appelée "facture sociale", ainsi que l'amélioration de la santé financière de l'Etat de Vaud depuis 2004 qui sont invoquées par les associations de communes pour fonder des interventions exigeant une révision des mécanismes financiers en vigueur.

Le Conseil d'Etat a lancé en été 2012 un processus de concertation avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association des Communes Vaudoises (AdCV) autour des relations financières entre le Canton et les communes. Dans ce cadre, les représentants des communes ont soumis aux représentants de l'Etat un rapport intitulé "Finances Etat-communes 2000-2011" qui évalue à CHF 2.25 milliards le gain cumulé dont l'Etat aurait bénéficié pendant la période en question grâce au projet Etat-communes pour la répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes (EtaCom) et à l'augmentation de la participation des communes à la "facture sociale". Ce rapport a fait l'objet d'une analyse par l'Etat qui arrive à la conclusion qu'en comparant l'avantage de CHF 2.25 milliards articulé par les communes avec l'ensemble des paramètres en présence dont notamment les effets pérennes de la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT) assumés par le seul Canton, on peut conclure que les grands équilibres financiers sont respectés. L'Etat a par ailleurs constaté que la santé financière des communes restait globalement bonne et pouvait être comparée à sa propre situation. Toutefois, force est de constater que les mécanismes relatifs à la péréquation intercommunale peuvent provoquer pour certaines communes ou villes des effets de balancier relativement conséquents d'une année à l'autre.



Compte tenu de ces faits, l'Etat aurait pu adopter une position de non entrée en matière eu égard aux revendications des communes. Toutefois et en tenant compte de l'intérêt général du canton, le Conseil d'Etat, sur demande des associations de communes, a ouvert des négociations dès le mois de novembre 2012. Dans le cadre de ces négociations, les associations de communes ont fait valoir des revendications portant à la fois sur les modalités de répartition de la "facture sociale", une partie des dépenses relatives aux soins à domicile, le financement des routes communales ou encore les coûts de la police. De plus, afin de trouver un accord sur le long terme, d'autres domaines ont été intégrés dans le périmètre de la négociation, tels que les normes liées aux constructions scolaires ainsi que les effets financiers liés à la dernière recomposition du contenu des régimes d'aide soumis à la LOF et de la bascule de 6 points d'impôts à l'Etat ("bascule 2011"). Des mesures complémentaires ont également été introduites, comme le déplafonnement du total des aides possibles aux communes dans le cadre de la péréquation intercommunale.

Les négociations ont réuni le Conseil d'Etat et les associations de communes à un rythme soutenu entre le mois de novembre 2012 et le mois de juin 2013. Elles ont débouché sur un protocole d'accord que les deux parties en présence s'engageaient à soumettre pour validation, respectivement à l'assemblée générale de l'UCV et de l'AdCV en ce qui concerne les directions de ces deux associations, ainsi qu'au Conseil d'Etat en ce qui concerne l'Etat, sous condition de l'acceptation de l'accord par la majorité des communes.

A l'occasion de son assemblée générale du 2 juillet 2013, l'UCV a adopté à une large majorité les protocoles d'accord. Pour sa part, l'assemblée générale de l'AdCV a refusé l'accord sur les relations financières, en considérant ses effets financiers comme insuffisants par rapport aux revendications de cette association de communes. Par contre, l'AdCV a accepté l'accord sur la police.

Les mesures retenues étant de nature très différente (économies effectives, escomptées, subventions attendues ou maîtrise des augmentations de dépenses), l'effet financier total de l'accord en faveur des communes ne peut être qu'estimé : il s'élève à quelque CHF 752,8 millions entre 2013 et 2020, avec une moyenne annuelle de CHF 75,5 millions entre 2013 et 2017. »

*(Extrait du rapport, visible sous :*

[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/raq/2013/dint/EMPLD\\_98\\_septembre\\_2013\\_n%C3%A9gociations\\_financi%C3%A8res\\_-\\_texte\\_adopt%C3%A9\\_par\\_CE.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/raq/2013/dint/EMPLD_98_septembre_2013_n%C3%A9gociations_financi%C3%A8res_-_texte_adopt%C3%A9_par_CE.pdf)

Dans un premier temps, pour Gimel, cela représente une économie de Fr. 17'307.00 pour l'année 2013, rattrapage de la bascule 2011 abandonné par l'Etat.

## Accueil de jour des enfants de Morges et Aubonne

Dès la création du réseau AJEMA en 2009, le plan de développement (2009-2013) prévoyait une augmentation de 320 à 400 places. Cet objectif a été atteint et même dépassé. Actuellement le réseau est financé de la manière suivante :

- Contribution socle : 10% du coût total du réseau est pris en charge par les communes partenaires, basé sur le nombre de leurs habitants
- Participation des parents : maximum 40%
- Solde : après déduction des contributions de la FAJE, financé par les communes membres, basé sur le nombre d'heures réelles utilisées par leurs citoyens.

Tous les 5 ans, afin de pouvoir bénéficier des subventions cantonales, un nouveau plan de développement doit être présenté à la Fondation sur l'Accueil de jour des enfants (FAJE) dans le but d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance du Réseau AJEMA. Le groupe de travail pour le



Plan de développement 2014-2019 a présenté son rapport en février 2014 et soutient le plan de développement de base qui devrait voir l'ouverture d'environ 400 nouvelles places d'ici 2019, pour autant que le coût horaire soit maîtrisé et que la participation des parents, ainsi que les rabais fratries soient revus pour assurer un financement supportable aux communes.

L'augmentation des coûts du poste « réseau AJEMA » pour l'année 2013 est principalement due à l'extension des places d'accueil (par exemple à Montherod) et à l'ouverture de nouvelles structures (par exemple à Féchy).

## **CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS**

### **Services des eaux**

Cette année les fuites d'eau ont épargné notre réseau. La conséquence en est que les comptes sont conformes au budget. Malgré un été pluvieux, la consommation d'eau est en progression.

### **Service du gaz**

Les travaux d'extension du réseau du gaz en direction de Bauloz ont été effectués conjointement avec les raccordements de la SEFA. Plusieurs propriétaires ont mis une option sur le gaz. Les travaux sont terminés et les décomptes finaux seront établis en 2014.

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année, grâce aux nouveaux abonnés. Pour l'instant il n'est pas prévu de nouvelles extensions.

La rétrocession Valgaz n'a pu être renouvelée pour 2013.



## **CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2013**

### **Introduction**

Dans sa séance du 15 avril 2014, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2013.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 208'911.79 pour un total de charges de Fr. 9'341'325.37 et un total de revenus de Fr. 9'550'237.16. Le budget prévoyait un déficit de 316'042.00. La marge d'autofinancement des comptes 2013 s'élève à Fr. 998'837.30.

Le bilan présente un total de 15'916'710.09. Suite au bénéfice, le capital s'élève au 31 décembre 2013 à Fr. 229'105.69.

Le remboursement prévisible du décompte de la facture sociale 2012 de Fr. 377'137.00 a eu un effet très positif sur la marge d'autofinancement 2013 et a permis, notamment avec l'augmentation des impôts et de la population, de boucler les comptes 2013 de manière positive.

La planification va être mise à jour avec les nouveaux résultats. Cela permettra de mieux évaluer la suite des investissements. Ceux-ci étant importants, il est judicieux d'effectuer les bons choix. Cette planification est prévue pour plusieurs années et permettra à la Municipalité d'être guidée dans le choix des investissements futurs.



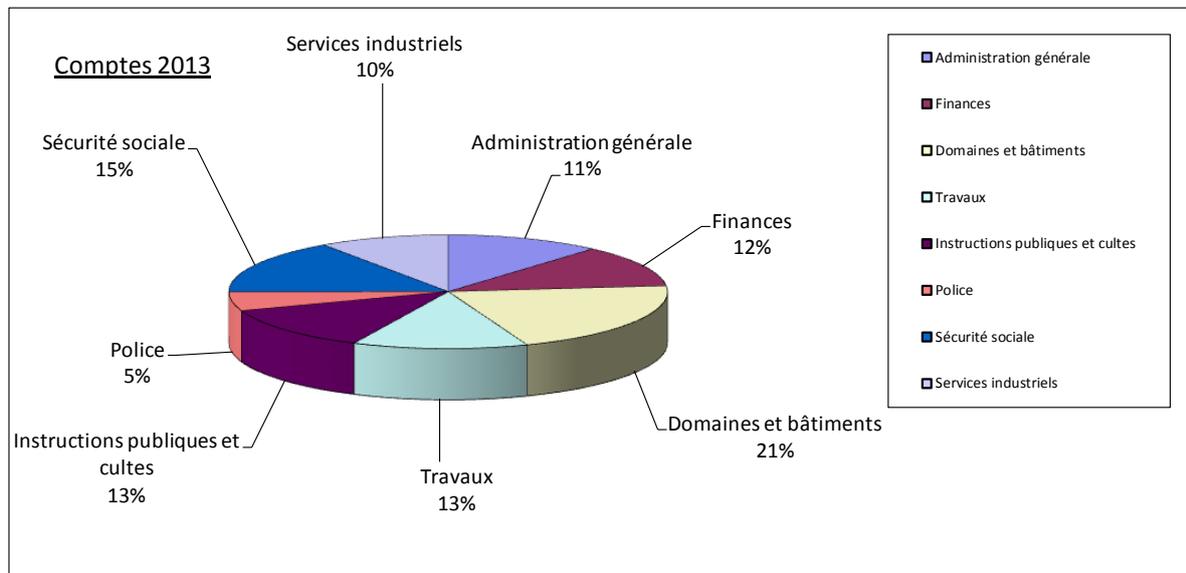
## Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

### Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2013		Budget 2013		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'069'657.57	11.20%	1'059'948.00	11.80%	-9'709.57	2.69%
Finances	1'114'155.17	11.67%	1'014'183.00	11.29%	-99'972.17	27.67%
Domaines et bâtiments	1'940'422.33	20.32%	1'915'139.00	21.33%	-25'283.33	7.00%
Travaux	1'204'079.09	12.61%	1'145'143.00	12.75%	-58'936.09	16.31%
Instructions publiques et cultes	1'169'057.40	12.24%	1'139'173.00	12.69%	-29'884.40	8.27%
Police	504'605.70	5.28%	503'540.00	5.61%	-1'065.70	0.29%
Sécurité sociale	1'440'546.30	15.08%	1'394'081.00	15.52%	-46'465.30	12.86%
Services industriels	898'801.81	9.41%	808'841.00	9.01%	-89'960.81	24.90%
<b>Totaux</b>	<b>9'341'325.37</b>	<b>97.81%</b>	<b>8'980'048.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-361'277.37</b>	<b>100.00%</b>
<i>Bénéfice</i>	<i>208'911.79</i>	<i>2.19%</i>	<i>-</i>	<i>0.00%</i>	<i>-</i>	<i>0.00%</i>
<b>Totaux</b>	<b>9'550'237.16</b>	<b>100.00%</b>	<b>8'980'048.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-361'277.37</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les charges

L'écart sur les comptes « Finances » par rapport au budget se justifie par le rattrapage 2012 du fonds de péréquation de Fr. 82'286.00.

L'écart sur les comptes « Domaines et bâtiments » vient principalement du changement de chauffage de l'Hôtel de l'Union.

L'écart sur les comptes « travaux » provient des comptes « routes » avec un enneigement conséquent pour l'hiver 2012-2013, et l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie.

Le décompte de l'ASSAGIE provoque la différence entre les comptes « instruction publique et cultes » et le budget.



Tandis que le décompte de l'AJEMA est nettement plus élevé que le budget sous le poste « sécurité sociale ».

L'écart des comptes « services industriels » provient de la consommation de gaz qui a été importante en 2013.

Les autres charges sont globalement conformes au budget.

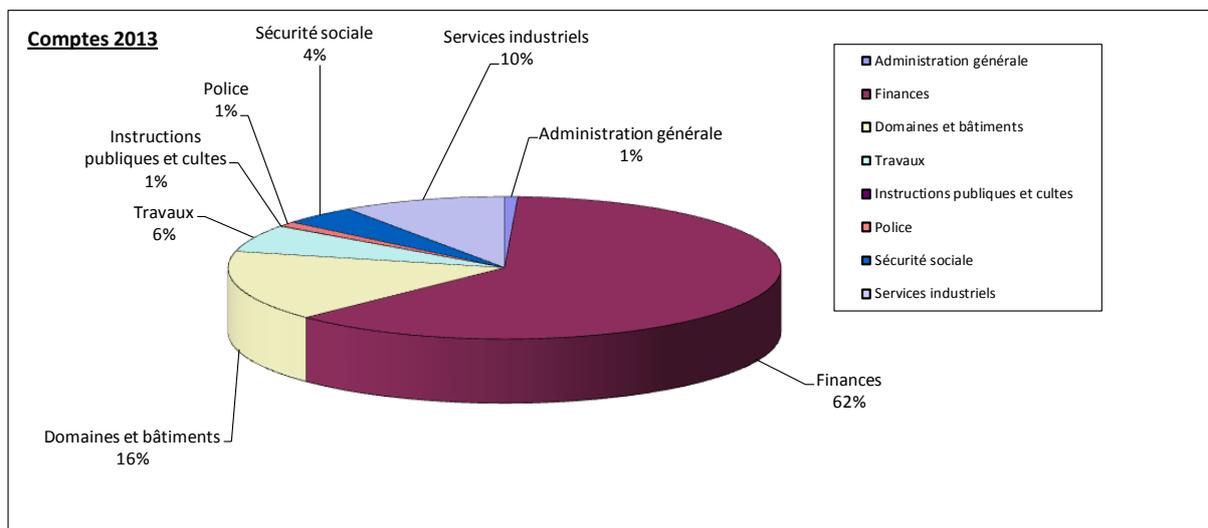
Le total des charges inclu des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 676'061.00 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 153'054.51 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

### Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2013		Budget 2013		Ecart budget - comptes	
Administration générale	73'889.95	0.77%	44'673.00	0.50%	-29'216.95	5.12%
Finances	5'914'531.41	61.93%	5'512'367.00	61.38%	-402'164.41	70.53%
Domaines et bâtiments	1'525'444.69	15.97%	1'549'112.00	17.25%	23'667.31	-4.15%
Travaux	593'914.11	6.22%	629'506.00	7.01%	35'591.89	-6.24%
Instructions publiques et cultes	7'405.95	0.08%	7'800.00	0.09%	394.05	-0.07%
Police	102'829.30	1.08%	105'548.00	1.18%	2'718.70	-0.48%
Sécurité sociale	416'327.00	4.36%	-	0.00%	-416'327.00	73.02%
Services industriels	915'894.75	9.59%	815'000.00	9.08%	-100'894.75	17.69%
<b>Totaux</b>	<b>9'550'237.16</b>	<b>100.00%</b>	<b>8'664'006.00</b>	<b>96.48%</b>	<b>-886'231.16</b>	<b>155.43%</b>
<b>Perte</b>		<b>0.00%</b>	<b>316'042.00</b>	<b>3.52%</b>	<b>316'042.00</b>	<b>-55.43%</b>
<b>Totaux</b>	<b>9'550'237.16</b>	<b>100.00%</b>	<b>8'980'048.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-570'189.16</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les revenus

Administration : l'écart sur les revenus provient de la participation de l'ASSAGIE aux frais du centre des jeunes, montant qui n'avait pas été mis au budget. Le remboursement des frais administratifs est



également supérieur au budget. Les cartes journalières CFF se sont bien vendues avec une couverture à 90% des frais.

Finance : Les impôts sur le revenu des personnes physiques, ainsi que les revenus des successions ont permis d'obtenir une embellie des comptes 2013. En effet, l'augmentation des points d'impôt aura été bénéfique. Constat est fait également qu'en plus de l'augmentation prévue des impôts, l'augmentation de la population a eu un effet bénéfique sur le résultat des impôts. Par contre, les impôts sur les droits de mutation et les gains immobiliers sont en baisse, notamment due à la conjoncture et à la diminution des échanges immobiliers.

Sécurité sociale : Le remboursement du décompte final de la facture sociale 2012 de Fr. 377'137.00 aura permis de compenser le déficit 2012. Un prélèvement sur le fonds de réserve de l'AJEMA de Fr. 39'190.00 permet d'atténuer le montant des charges qui est supérieur de Fr. 63'232.00 par rapport au budget.

Services industriels : L'écart provient de la vente de gaz qui a été nettement supérieure au budget.

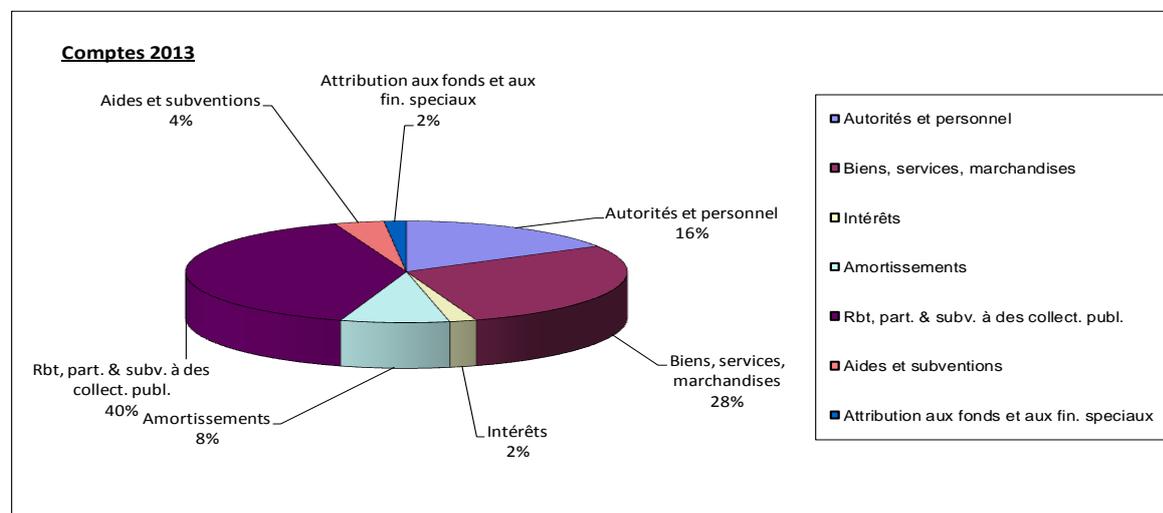
Les autres revenus sont conformes au budget.

## Tableau des charges et revenus par nature

### Tableau des charges par nature



	Comptes 2013		Comptes 2012	
Autorités et personnel	1'550'571.70	16.60%	1'421'966.35	14.41%
Biens, services, marchandises	2'642'521.78	28.29%	2'670'506.10	27.06%
Intérêts	185'623.32	1.99%	207'849.55	2.11%
Amortissements	741'312.01	7.94%	719'239.86	7.29%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	3'728'929.35	39.92%	4'422'056.20	44.81%
Aides et subventions	339'312.70	3.63%	209'415.05	2.12%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	153'054.51	1.64%	218'045.71	2.21%
<b>Totaux</b>	<b>9'341'325.37</b>	<b>100.00%</b>	<b>9'869'078.82</b>	<b>100.00%</b>





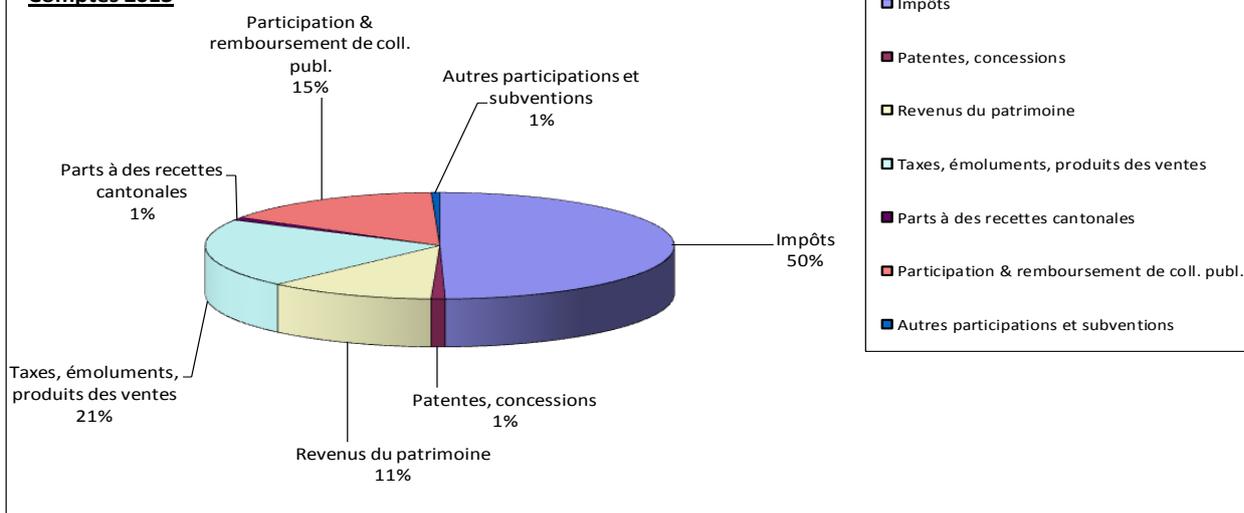
## Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2013		Comptes 2012	
Impôts	4'720'452.17	49.43%	4'251'683.88	44.70%
Patentes, concessions	91'078.30	0.95%	98'235.54	1.03%
Revenus du patrimoine	1'094'505.19	11.46%	1'110'998.45	11.68%
Taxes, émoluments, produits des ventes	1'984'465.40	20.78%	2'063'607.06	21.70%
Parts à des recettes cantonales	87'216.85	0.91%	181'954.65	1.91%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'478'433.05	15.48%	1'279'023.11	13.45%
Autres participations et subventions	54'896.20	0.57%	46'859.15	0.49%
Prélèvement sur les fonds	39'190.00	0.41%	478'592.16	5.03%
<b>Totaux</b>	<b>9'550'237.16</b>	<b>100.00%</b>	<b>9'510'954.00</b>	<b>100.00%</b>

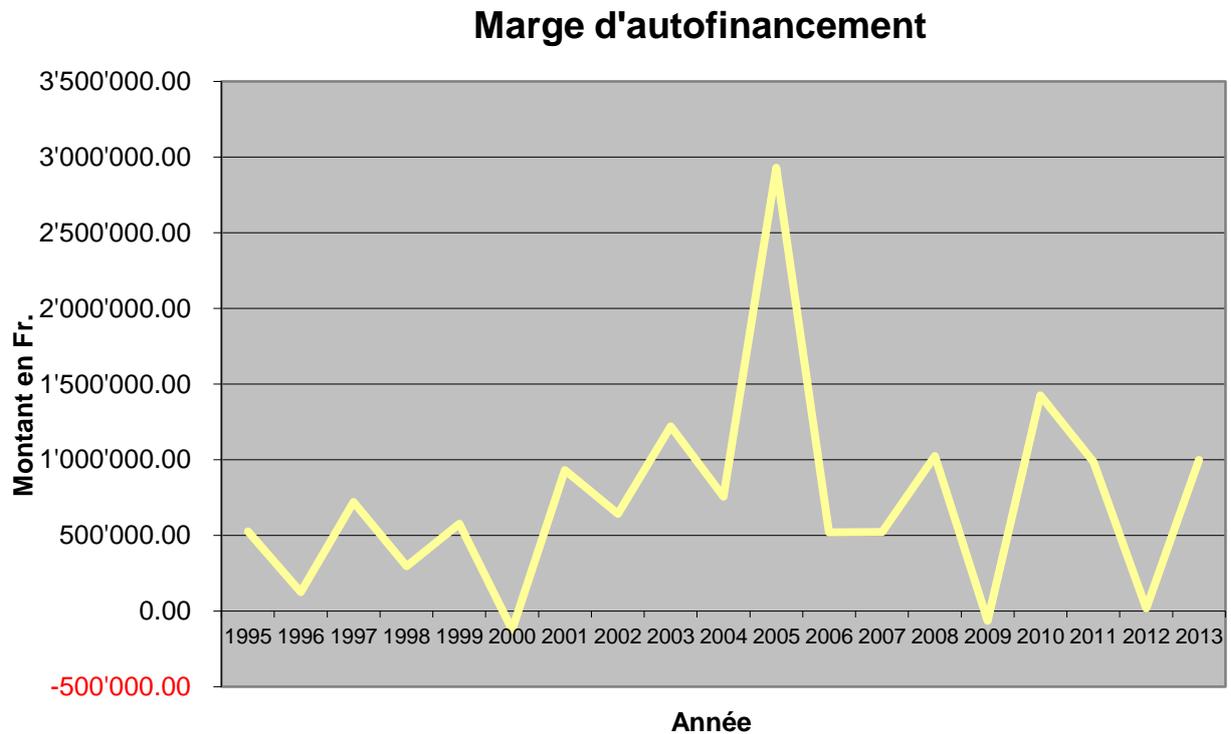
### Comptes 2013





## Marge d'autofinancement

### Evolution de la marge d'autofinancement



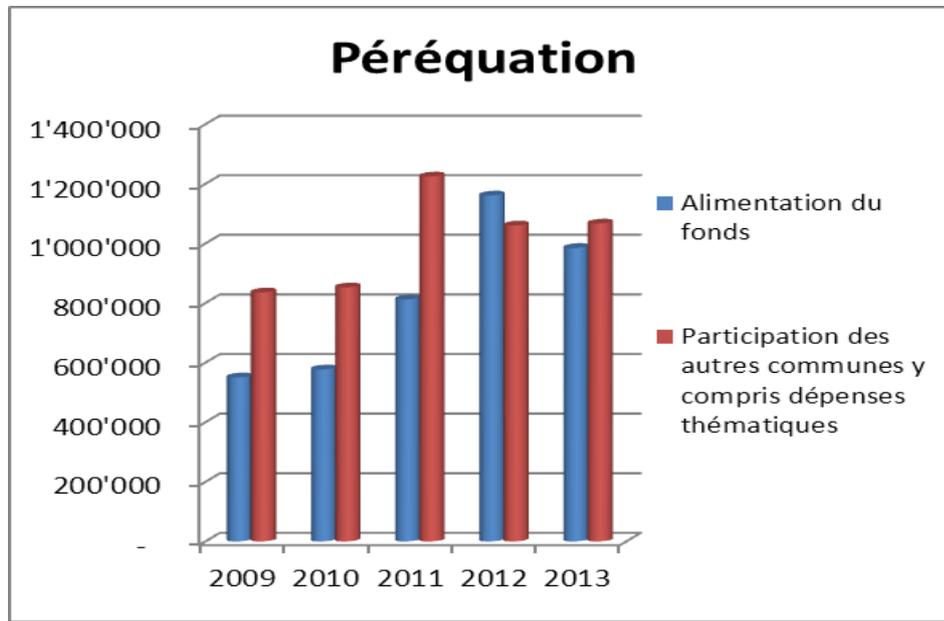
### Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. L'augmentation du taux d'impôt ainsi que le remboursement de la facture sociale a permis d'obtenir une marge très positive pour 2013. Les liquidités 2013 ont été impactées positivement grâce à cette marge d'autofinancement de Fr. 998'837.30.

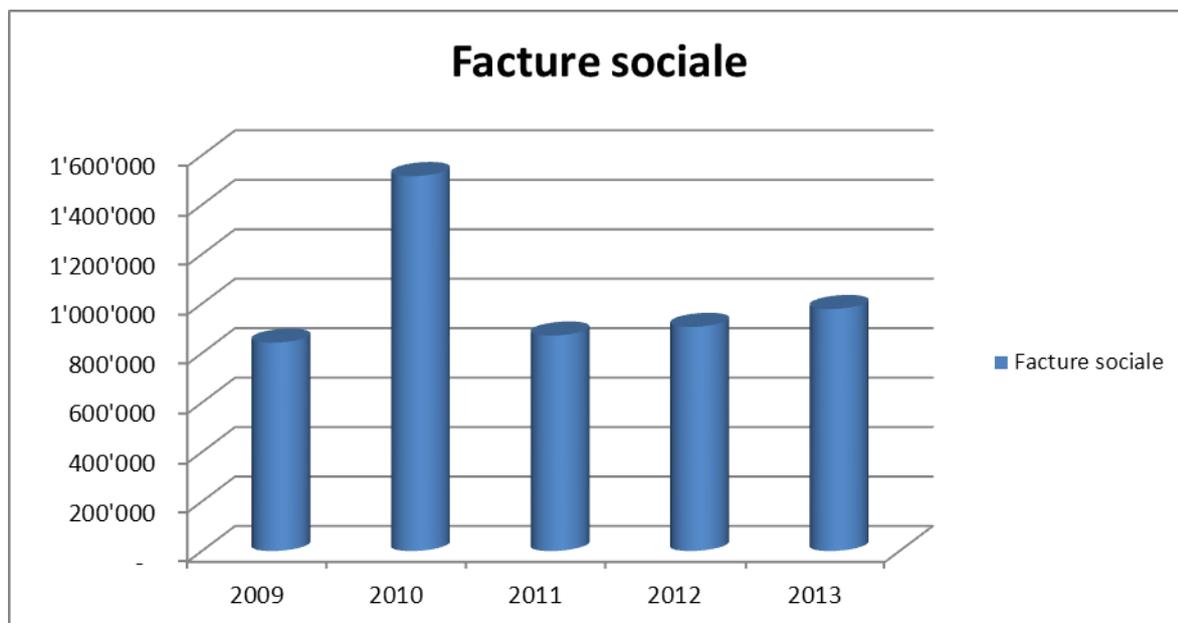


## Facture sociale - péréquation

### Evolution de la péréquation selon les années comptables



### Evolution de la facture sociale selon les années comptables

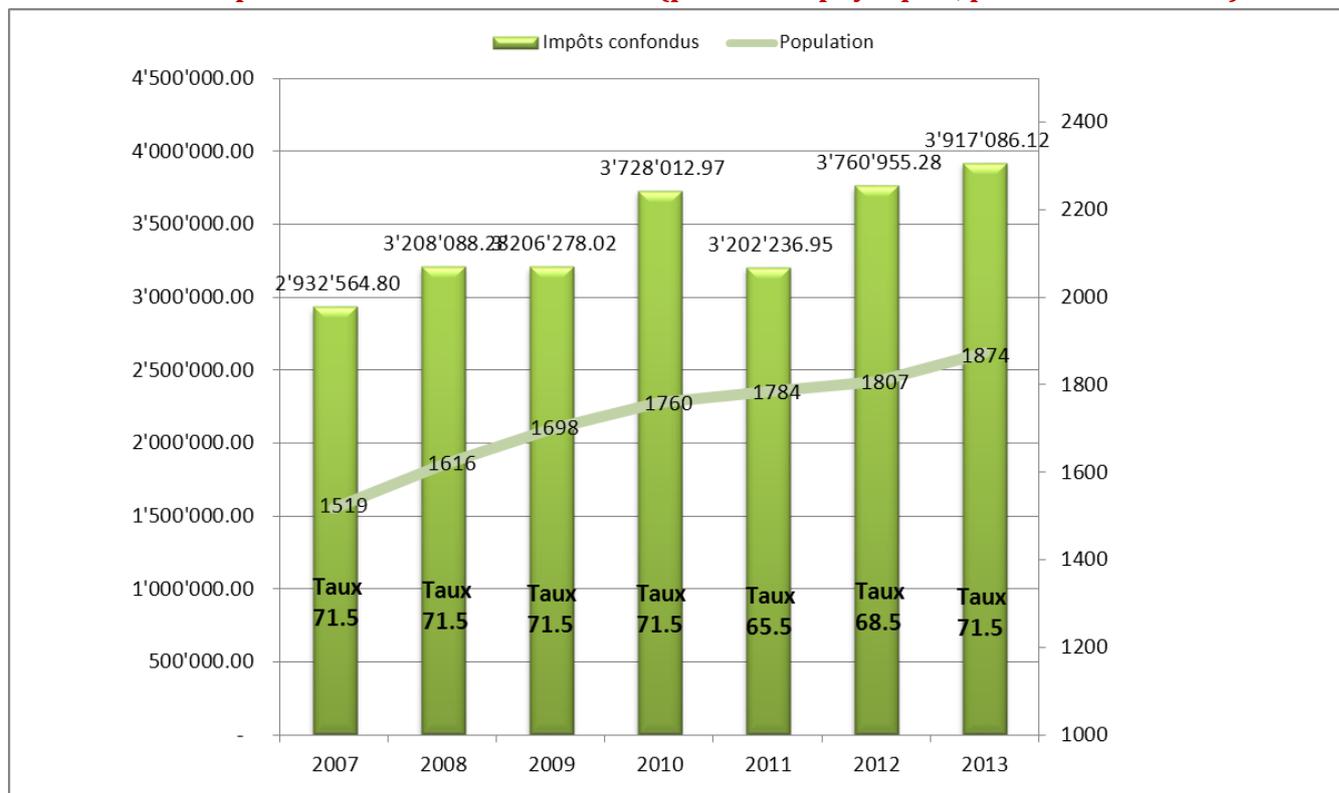


La facture sociale 2013 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



## Impôts

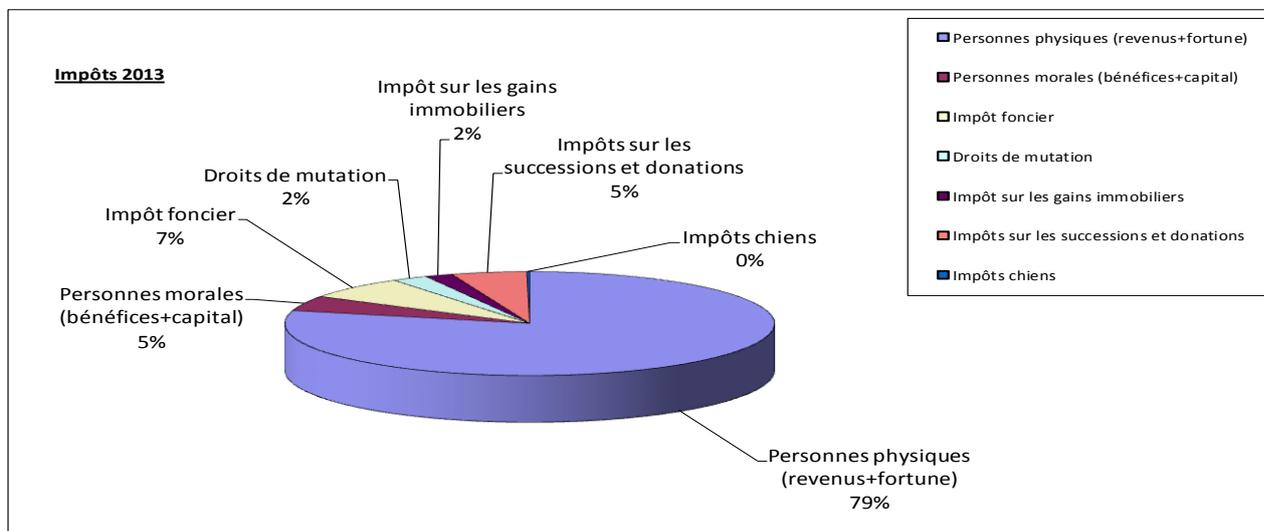
### Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



### Structure des impôts 2013



	Comptes 2013		Comptes 2012	
Personnes physiques (revenus+fortune)	3'797'568.91	78.99%	3'485'058.39	78.60%
Personnes morales (bénéfices+capital)	225'628.76	4.69%	275'896.89	6.22%
Impôt foncier	333'880.05	6.94%	316'838.45	7.15%
Droits de mutation	114'955.65	2.39%	116'483.55	2.63%
Impôt sur les gains immobiliers	87'216.85	1.81%	181'954.65	4.10%
Impôts sur les successions et donations	238'968.80	4.97%	46'906.60	1.06%
Impôts chiens	9'450.00	0.20%	10'500.00	0.24%
<b>Totaux</b>	<b>4'807'669.02</b>	<b>100.00%</b>	<b>4'433'638.53</b>	<b>100.00%</b>





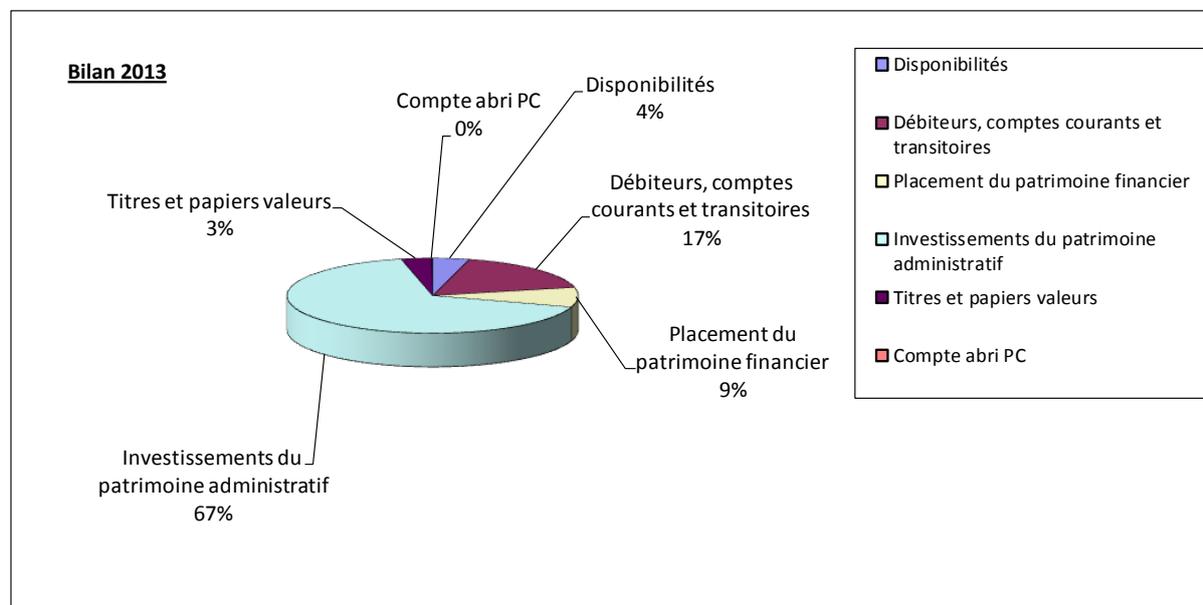
## Bilan

### Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	<u>Bilan 2013</u>		<u>Bilan 2012</u>	
Disponibilités	645'475.38	4.06%	945'955.20	5.76%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'773'559.94	17.43%	2'674'833.80	16.30%
Placement du patrimoine financier	1'347'027.81	8.46%	1'327'421.45	8.09%
Investissements du patrimoine administratif	10'596'761.36	66.58%	10'939'714.87	66.65%
Titres et papiers valeurs	534'625.00	3.36%	508'225.00	3.10%
Compte abri PC	19'260.60	0.12%	18'612.40	0.11%
<b>Totaux</b>	<b>15'916'710.09</b>	<b>100.00%</b>	<b>16'414'762.72</b>	<b>100.00%</b>



En 2013, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant 333'107.49, tandis qu'un amortissement de ceux-ci a été comptabilisé pour la somme de Fr. 676'061.00. Un achat de Fr. 26'400.00 de titres a également été réalisé. La diminution des liquidités est justifiée par les investissements qui n'ont pas nécessité d'emprunt. Les débiteurs sont stables. Quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport aux nombres de factures leur nombre reste faible.

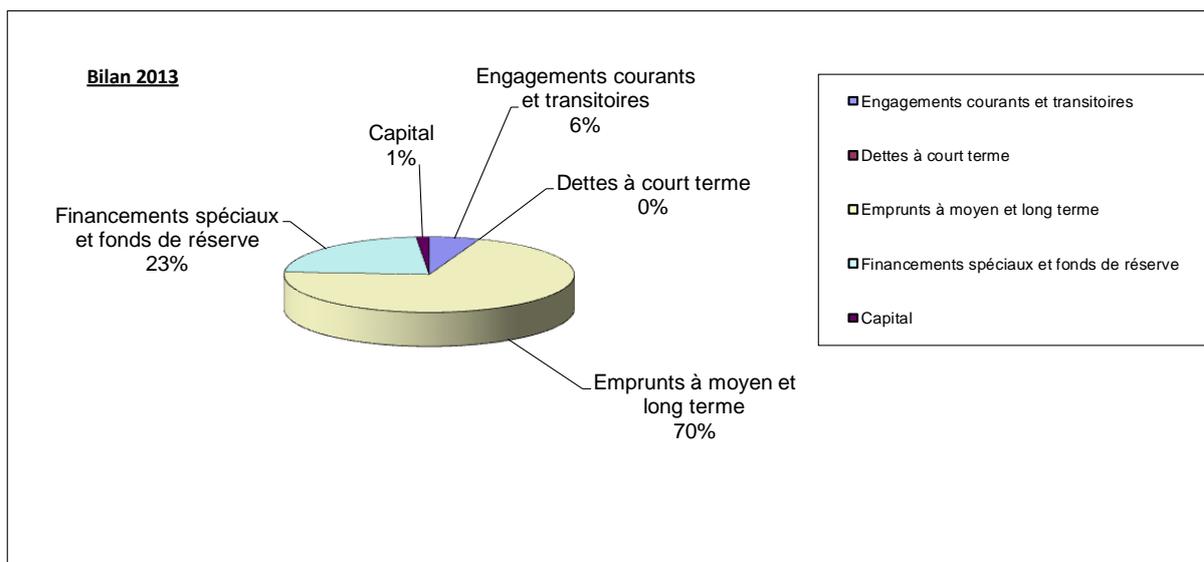


## Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2013		Bilan 2012	
Engagements courants et transitoires	894'546.39	5.62%	1'297'533.72	7.90%
Dettes à court terme		0.00%	19'830.10	0.12%
Emprunts à moyen et long terme	11'210'496.00	70.43%	11'609'064.00	70.72%
Financements spéciaux et fonds de réserve	3'582'562.01	22.51%	3'468'141.00	21.13%
Capital	229'105.69	1.44%	20'193.90	0.12%
<b>Totaux</b>	<b>15'916'710.09</b>	<b>100.00%</b>	<b>16'414'762.72</b>	<b>100.00%</b>



## Dettes

Deux emprunts ont été renouvelés en 2013 pour un montant total de Fr. 2'470'000. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 5 à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours des 3.5% par année. Pour 2013 le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 398'568.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

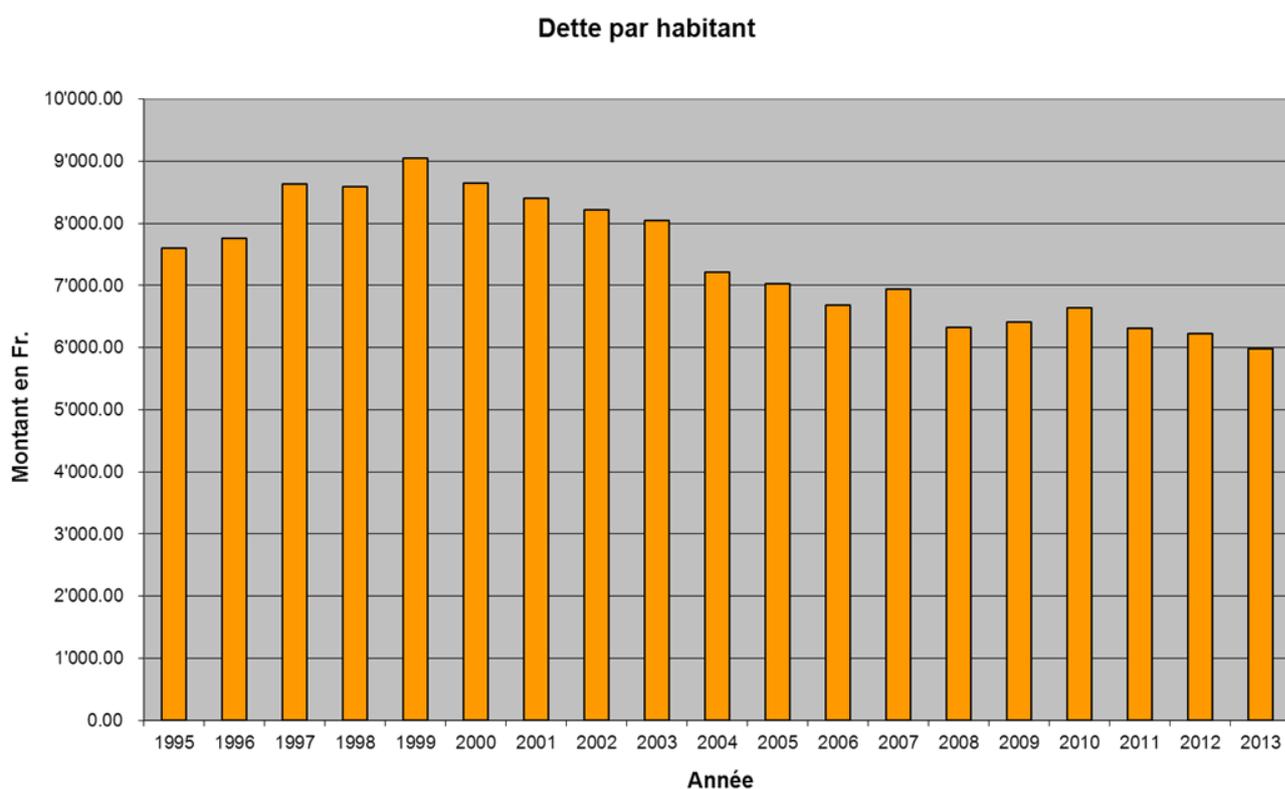
Le ratio d'endettement net par habitant se situe à 3'917.00 pour 2013. Il était de 4'415.00 en 2012.



## Situation des dettes au 31 décembre 2013

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	8	3'514'746.00	31.4%	1.69%	123'668.00	
UBS	2	1'108'750.00	9.9%	1.94%	155'000.00	
BCV	5	2'478'000.00	22.1%	1.29%	103'500.00	
Poste	5	4'109'000.00	36.7%	1.34%	51'000.00	
	20	11'210'496.00	100%	1.45%	433'168.00	3.86%
Emprunt nlle adm.		694'750.00		Emprunt gaz		1'379'000.00
Emprunt Marais I		4'365'000.00		Emprunt step		910'000.00
Emprunt Marais II		1'620'750.00		Emprunt divers (trésorerie)		265'000.00
Emprunt salle omnisport		1'975'996.00		Total		11'210'496.00

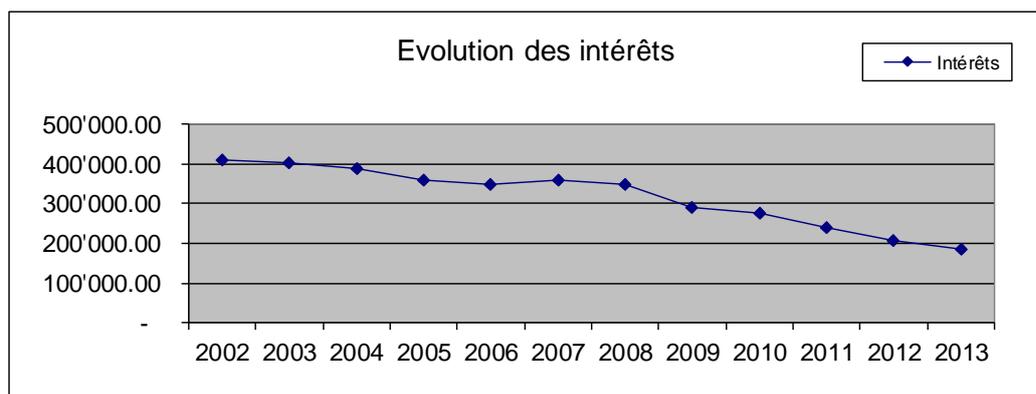
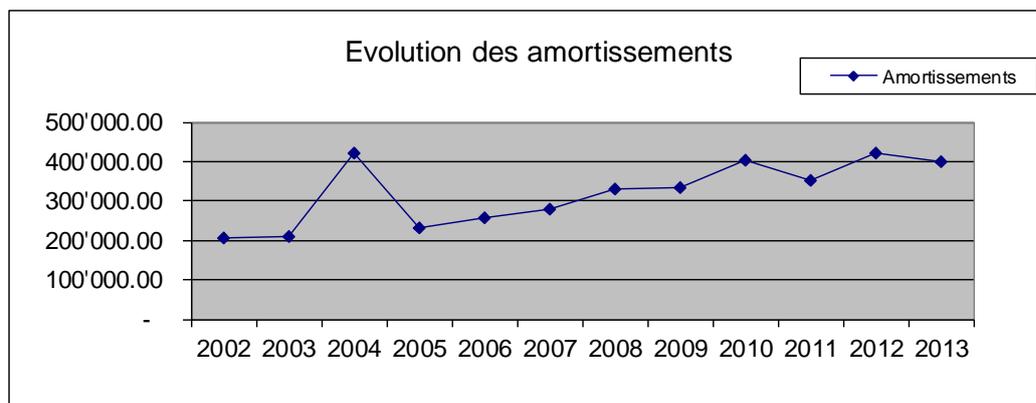
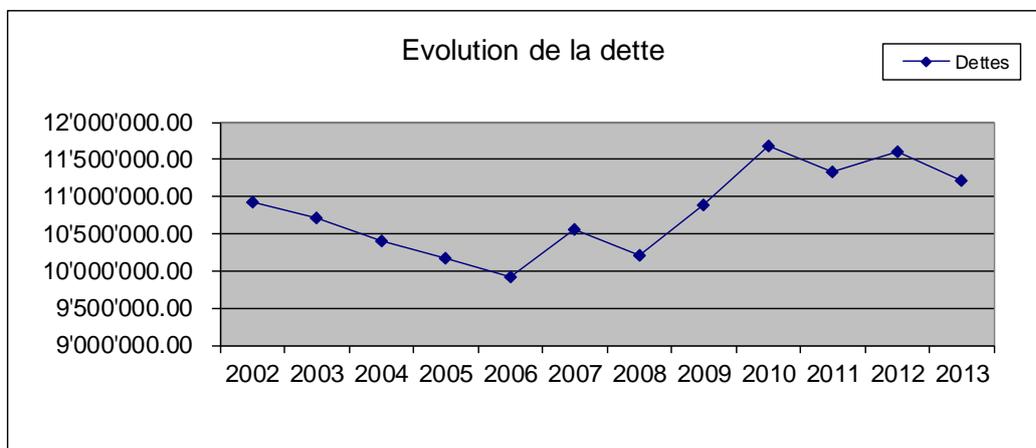
## Evolution de la dette brute par habitant





### Evolution des dettes et intérêts passifs

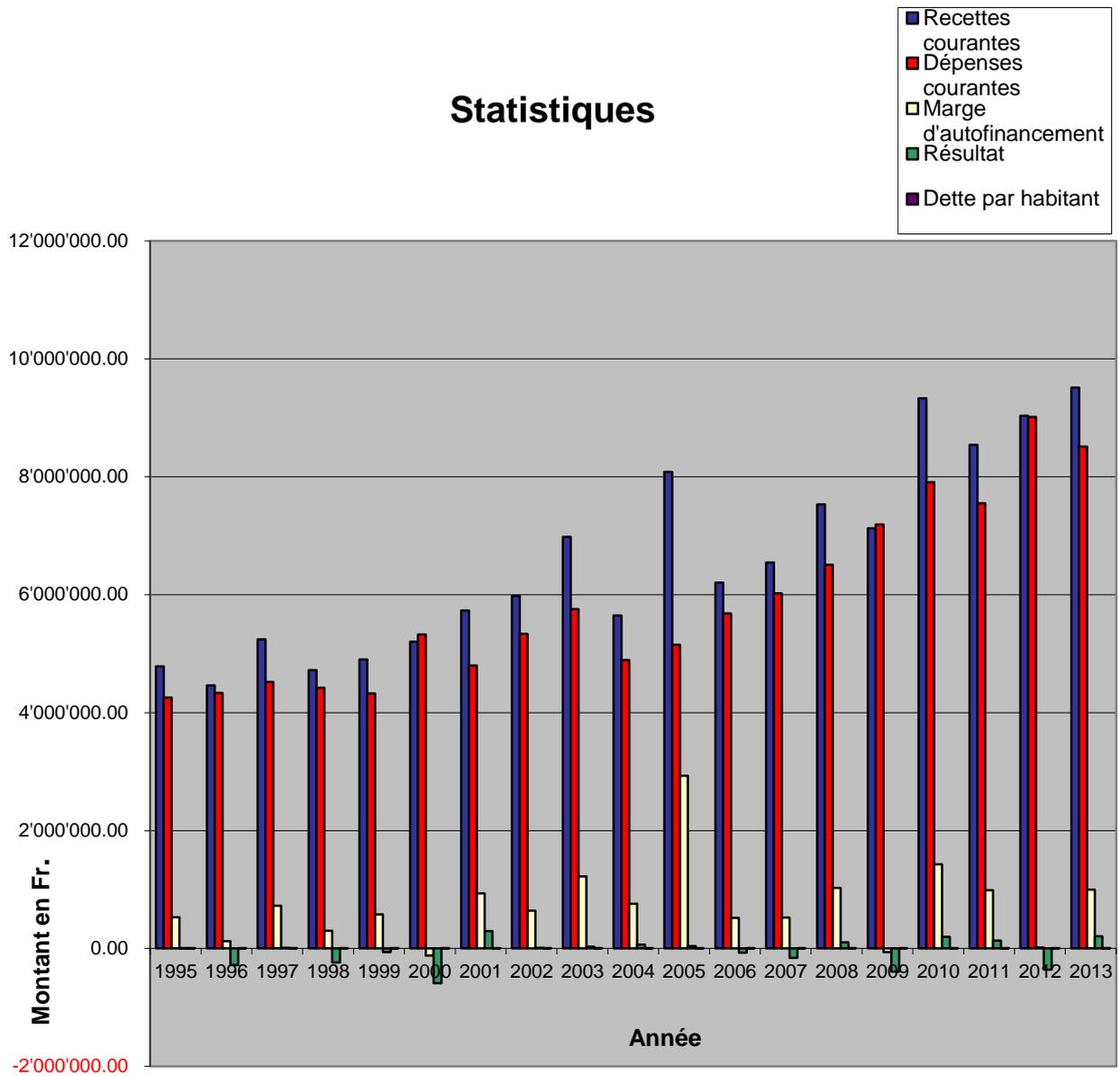
Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2002	10'932'000.00	206'061.65	410'289.42
2003	10'722'000.00	210'000.00	401'318.90
2004	10'401'000.00	421'000.00	387'496.55 (nouvel emprunt de Fr. 100'000)
2005	10'168'800.00	232'200.00	357'831.75
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32





## Tableau récapitulatif des dernières années

### Statistiques





## CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 90 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 2-2014
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2013
- D'adopter les comptes tels que présentés
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Philippe Rezzonico  
Municipal des finances

(signé :)

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Boursière :

(signé :)

Sylvie Judas

Pascale Ducret



## GLOSSAIRE

<b>Abréviations</b>	<b>Explications</b>
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux



Commune de Gimel

PNRJV

Parc Naturel Régional Jura-Vaudois

---

RI

Revenu Insertion

---

SDT

Service du Développement Territorial

---

SEFA

Société Electrique des Forces de l'Aubonne

---

TVA

Taxe sur la Valeur Ajoutée

---

UCV

Union des Communes Vaudoises

---